

FEDERATION FRANCAISE des PÊCHES SPORTIVES



COMITÉ RÉGIONAL FFPS OCCITANIE COMMISSION RÉGIONALE MER



Réunion Annuelle Commission Régionale FFPS/MER

Du 9 février 2019 salle Dante, palais des Congrès, Cap d'Agde

PROCÈS VERBAL

Présents: bureau et membres

Bureau :

Alain BANÈGUES vice-président commission régionale FFPS/Mer, Comité Occitanie.

Michèle BANÈGUES Trésorière.

Gérard RIVIERRE Vice-Président délégué.

Membres :

Christophe BARTHE, Viviane CANOVA-PARISE.

Absents : Guillaume THION, Françoise MAURAN

Présidents clubs présents et invités : Jean Marc PARISE (CAOFC), Jean Charles PELLICER (MSCC), Jean Pierre PLANTEGENEST (CPCC), Pascal MESSEMACRE (CPCC).

Absents excusés: Jean Claude FERNANDEZ (APCR), Marc VALLIERES (GSCC), Cédric DOOM (ALPP), Roger PALAISI (PSF pouvoir), Frédéric FORZINI (MED), Bernard HUMBERT (président FFPS/Occitanie).

Alain BANEGUES président de la commission FFPS/Mer Occitanie présente l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

Le mot du Président.

Adoption du PV de l'AG Constitutive du 10 Février 2018.

Les licences 2018.

Le rapport moral et sportif 2017 et 2018. Président

Le Rapport Financier (bilan financier) 2018. Trésorière

Budget prévisionnel (2019). Trésorière

Formations régionales présentation du calendrier 2019.

Écoles de pêches régionales : le renouvellement, création 2019.

Info régionale : la démission du secrétaire régional (remplacement).

Cooptation de membres au sein de la commission régionale FFPS/Mer.

La commission régionale Bord/Lancer.

Le développement pêche bateau côtier et hauturier. Les élections régionales FFPS/Mer Occitanie 2021

Info nationale : motions pour la réunion annuelle de la commission nationale FFPS/Mer du 23/02/2019 à Saint Gilles croix de vie (Vendée).

Questions diverses

- **Présentation de la Commission Régionale FFPS/Mer Occitanie**

Alain BANEGUES présente l'organigramme des personnes responsables de la commission régionale FFPS/Mer Occitanie.

Il précise que n'étant pas statutaire cette commission ne peut appeler cette réunion « assemblée générale », ce sera donc une réunion annuelle de la commission FFPS/Mer Occitanie.

Il remercie le président Jean Marc PARISE du club Cap d'Agde Osffore Fishing Club de nous recevoir ici au Cap d'Age dans ces lieux du Palais de Congrès.

À 14h30, le Président ouvre la séance, il remercie les personnes présentes et regrette que certains Présidents de club ne soient pas représentés, un seul a envoyé une procuration.

Nous procédons à l'ordre du jour :

Le mot du Président :

Le Président fait lecture de son message et de son ressenti pour cette saison 2018.

Il a mis un intérêt sur la communication, avec la commission nationale FFPS/Mer et le Comité Régional FFPS Occitanie, lequel reste trop souvent muet, il a l'impression que sa position actuelle n'est pas représentative.

Une peur qu'à la fin de son mandat, si personne ne s'engage à prendre le relais, il ne faudrait pas que nous soyons gérés par les commissions nationales, comme le laisse prévoir la pêche du thon en 2018.

Mais aussi sur le retour des courriers mails adressés au Présidents de club au sein de notre commission régionale FFPS/Mer Occitanie.

Sur l'activité régionale sportive en 2018, tout c'est bien passé, un petit bémol au sein de la discipline bord de mer, qui a trouvé un terrain d'entente lors de la réunion du mois de Novembre.

Pour le développement des disciplines sportives Bateaux et Hauturiers, il souhaite que dans ces disciplines on puisse retrouver un engagement sportif dans des organisations sélectives en pêche à soutenir et pêche du thon.

Il regrette de ne pas avoir été officiellement invité comme le représentant légal régional à l'occasion du championnat du Monde de pêche au thon qui s'est déroulé à Frontignan.

Un petit mot sur la formation régionale qui sera développée dans l'ordre du jour.

Adoption du PV de la réunion de la Commission Régionale FFPS/Mer qui s'est déroulée le 10 Février à Frontignan. Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Licences 2018 : une satisfaction positive avec 300 licences sportives validées.

Le rapport Moral et Sportif 2018 :

Le président présente le rapport moral et sportif, il présente la formation de la commission régionale FFPS/Mer Occitanie.

Il précise qu'il était présent à la Ciotat pour la réunion annuelle de la commission nationale FFPS/Mer.

Des bons résultats sportifs en 2018.

Vous en prendrez connaissance en pièces jointe avec le PV.

Validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le rapport financier 2018 :

La trésorière fait lecture du rapport financier 2018, elle présente les charges et les dépenses.

Le président donne des informations sur certaines dépenses, notamment sur les aides financières régionales accordées à un jeune pour son déplacement en équipe de France U16, et au club PSF pour une aide à l'organisation du Championnat du Monde.

Vous en prendrez connaissance en pièces jointe avec le PV.

Validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Budget prévisionnel 2019 :

Le président informe qu'il est impératif d'avoir un budget prévisionnel pour le présenter lors de demande d'aides financières auprès des instances régionales et nationales.

Il s'attarde sur les contributions volontaires en nature, qu'il est important de quantifier pour qu'on reconnaisse le travail des bénévoles et des infrastructures que mettent à notre disposition (municipalité, etc...).

Vous en prendrez connaissance en pièces jointe avec le PV.

Validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Formations régionales 2019 :

Le président fait une présentation des formations qui seront dispensées en 2019, notamment sur le stage d'initiateur1, les commissaires bord/lancer et bateau, en prévision des organisations de championnat de France en 2020 et 2021.

Calendrier loisir et sportif 2019 :

Pour le bord/lancer sélectif, il a été préparé en Novembre 2018 et sera validé lors de la réunion bord du 2 Mars 2019.

Pour le Bateau sélectif (pêche à soutenir) c'est en cours de réalisation.

Le président explique qu'il existe un calendrier national loisir pour toutes les disciplines, il est intéressant de faire figurer toutes les animations de pêches loisir, qui permettra d'avoir une responsabilité fédérale.

Il suffit de lui communiquer les dates et il fera le nécessaire auprès du bureau fédéral mer.

Écoles de pêches régionales : j'ai sollicité auprès des écoles existantes de renseigner la fiche de renouvellement, après avoir validé les informations, je l'adresse au bureau fédéral.

Pourquoi une école de pêche, cela permet au club d'avoir une responsabilité fédérale par l'assurance sur les développements dans l'enseignement et la pratique, pour cela il faut au moins deux initiateurs fédéraux par club.

Le Vice-Président délégué demande ce qu'il faut faire pour avoir le même statut que le Président dans la représentation départementale ou régionale (responsables écoles de pêches).

Réponse : actuellement à ce niveau il faut présenter le BPIeps, il est à l'étude nationale (FFPS), des avancées dans ce sens.

Info régionale : le remplacement du poste de secrétaire :

Le Président propose à ce poste Mme Viviane CANOVA PARISE membre du comité région de la commission régionale FFPS/Mer Occitanie, que le bureau a choisi.

Validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Cooptation d'un nouveau membre à la commission Régionale FFPS/Mer Occitanie :

Le Président présente M. Pascal MESSEMACRE qui occupera une place dans la discipline bateau côtier. Depuis plusieurs années, il œuvre à collecter les résultats des concours bateau en pêche à soutenir afin d'établir un classement régional et d'être le représentant auprès de la commission nationale bateau.

Validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour M. Christophe BARTHE membre de la commission régional FFPS/Mer Occitanie, il assurera la commission formation avec le Président.

Développement pêche Bateau Côtier et Hauturier :

Le président va solliciter les clubs bateaux, pour à terme avoir au moins un sélectif dans la discipline pêche à soutenir, et un sélectif régional pour la pêche au thon.

Une demande sera envoyée à chaque Présidents de club bateau.

Avec le Vice-Président nous peaufinerons cet objectif régional.

Les élections régionales FFPS/Mer Occitanie en 2021 :

Le Président souhaite que les membres élus, ou d'autres licenciés, s'engagent pour mettre en place une commission régionale dynamique pour la prochaine olympiade 2021/2024.

Le Président reviendra vers vous par courrier pour connaître vos intentions, car si personne ne s'engage, là aussi il ne faudrait pas que la FFPS/Mer Nationale prenne en charge cette commission régionale.

Info nationale : motions pour la réunion nationale FFPS/Mer du 23 Février 2019 :

Le Président va proposer des motions qui ont été débattues, autour du pot de l'amitié, portant principalement sur l'option Big Game.

Question diverse : présentation et lecture du partenariat des clubs avec Cabesto Maugio.

Ce partenariat n'est pas adressé exclusivement à la région, mais aux clubs de voir s'ils peuvent y trouver un bon partenariat.

Fin de l'ordre du jour de la réunion annuelle commission FFPS/Mer Occitanie à 17h31

La réunion se termine par un moment convivial.

Fait Canet en Roussillon le 11/02/2019

Le secrétaire de séance
Christophe BARTHE



la secrétaire de séance
Viviane CANOVA PARISE



le Président
Alain BANEGUES

